Soixantième année. - N ° 134 A Vendredi 17 juillet 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2246

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Extrait de jugement

Date : 1er juillet 2026.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
514 111 319 RCS Paris.
HIPPVA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : L'acquisition, l'exploitation, la gestion, l'administration d'un bar, grill, restaurant sis 4 rue Jacques Rueff vannes (56) ; la restauration sous toutes ses formes, la préparation, la cuisson, la vente de plats, repas complets, buffets, tous produits alimentaires à consommer sur place, à emporter ou à livrer à domicile..
Adresse : 38, rue de Berri, 75008 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 juin 2026, désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de Me Frédérique Lévy 41 rue de l'Echiquier 75010 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.